GARANTIE DU FABRICANT RECOCHEM INC. POUR SA GAMME HD EXPERT DE LIQUIDES DE REFROIDISSEMENT POUR MOTEUR SERVICE INTENSIF

Recochem inc. fournit une ou plusieurs des gammes de liquides de refroidissement HD Expert pour moteur suivants à une vaste clientèle à travers le monde :

• **HD Expert CLASSIQUE**	Conventionnel pour diesel
• **HD Expert SUPÉRIEUR**	Protection étendue pour diesel
• **HD Expert LONGÉVITÉ**	Longue durée de vie pour diesel
• **HD Expert EXTRÊME**	Protection étendue pour diesel
• **HD Expert ENDURANCE**	Durée maximale pour diesel
• **HD Expert EXTRA**	Global Protection étendue pour flottes mixtes

Étant entendu qu'il n'existe pas un seul liquide de refroidissement sur le marché mondial qui est approuvé par tous les FEO (OEM), Recochem garantit que sa gamme de produits mentionnée ci-dessus peut être utilisée et convient pour toutes les applications et tous les moteurs diesel en service intensif.

Les détails de la garantie limitée de la gamme de produits Recochem HD Expert sont fournis ci-dessous :

1. Recochem inc. a une garantie de produit limitée décrite ci-dessous pour chacun des produits ci-dessus :

1.1 L'**Antigel / Liquide de refroidissement HD Expert CLASSIQUE** ainsi que ses prémélanges correctement dilués ont une garantie limitée allant jusqu'à 400 000 km ou 2 ans, selon la première éventualité, lorsqu'ils sont utilisés dans des applications diesel en service intensif comme décrit dans les Feuilles de données de production / Feuilles de données techniques de Recochem pour ces produits.

1.2 Les **Antigels / Liquides de refroidissement HD Expert SUPÉRIEUR** et **HD Expert EXTRA** ainsi que leurs prémélanges correctement dilués ont une garantie limitée allant jusqu'à 960 000 km ou 12 000 heures ou 6 ans, selon la première éventualité, lorsqu'ils sont utilisés dans des applications diesel en service intensif comme décrit dans les Feuilles de données de production / Feuilles de données techniques de Recochem pour ces produits.

1.3 L'**Antigel / Liquide de refroidissement HD Expert LONGÉVITÉ** ainsi que ses prémélanges correctement dilués ont une garantie limitée allant jusqu'à 960 000 km ou 12 000 heures ou 6 ans, selon la première éventualité, lorsqu'ils sont utilisés dans des applications diesel en service intensif comme décrit dans les Feuilles de données de production / Feuilles de données techniques de Recochem pour ces produits

1.4 L'**Antigel / Liquide de refroidissement HD Expert EXTRÊME** ainsi que ses prémélanges correctement dilués ont une garantie limitée allant jusqu'à 1 200 000 km ou 15 000 heures ou 8 ans, selon la première éventualité, lorsqu'ils sont utilisés dans des applications diesel en service intensif comme décrit dans les Feuilles de données de production / Feuilles de données techniques de Recochem pour ces produits.

1.5 L'**Antigel / Liquide de refroidissement HD Expert ENDURANCE** ainsi que ses prémélanges correctement dilués ont une garantie limitée allant jusqu'à 1 600 000 km ou 20 000 heures ou 8 ans, selon la première éventualité, lorsqu'ils sont utilisés dans des applications diesel en service intensif comme décrit dans les Feuilles de données de production / Feuilles de données techniques de Recochem pour ces produits.

Recochem inc.
Votre partenaire branché sur les solutions
www.recochem.com

HD EXPERT ™/MC

PLUS D'INFOS
HDExpert.com

2. La **Gamme de liquides de refroidissement HD Expert pour moteur** RECOCHEM est garantie être exempte de défectuosités.

3. La **Gamme de liquides de refroidissement HD Expert pour moteur** RECOCHEM a une garantie complète de produit pour chacun des produits de la gamme, lorsque chaque liquide de refroidissement pour moteur est utilisé dans un système de refroidissement en bon état général de fonctionnement qui a été complètement vidangé, rincé à fond et rempli avec ledit liquide de refroidissement.

4. La **Gamme de liquides de refroidissement HD Expert pour moteur** RECOCHEM a une garantie partielle (la moitié de la durée de vie des produits lorsqu'ils sont ajoutés comme remplissage initial) de produit pour chacun des produits de la gamme, lorsque chaque liquide de refroidissement pour moteur est ajouté comme appoint dans un système de refroidissement contenant un produit diesel en service intensif traditionnel ou à protection étendue similaire, et que le liquide de refroidissement dont est fait l'appoint est clair, brillant, exempt de particules et dans un système de refroidissement qui n'a pas de problème de maintenance.

5. La garantie de la **Gamme de liquides de refroidissement HD Expert pour moteur** RECOCHEM sera nulle si le liquide de refroidissement pour moteur est ajouté comme appoint dans un système de refroidissement où le liquide de refroidissement est de couleur douteuse, trouble, souillé ou contient des particules, et que le système de refroidissement a eu des problèmes de maintenance. Si le liquide de refroidissement semble détérioré, il vaudrait mieux vidanger, rincer et remplacer le liquide de refroidissement usé par un produit neuf.

6. La **Gamme de liquides de refroidissement HD Expert pour moteur** RECOCHEM doit être utilisée et entretenue conformément aux recommandations générales d'entretien du liquide de refroidissement du fabricant du moteur, sauf si une spécification d'un FEO *(OEM)* exige de remplacer le liquide de refroidissement à moins de 20 000 heures, 8 ans ou 1 600 000 km, cette directive peut être ignorée sans incidence sur la garantie donnée au paragraphe 3, pourvu que le programme approprié d'entretien du système de refroidissement soit en place.

7. La garantie couvre toute défaillance de pièce du système de refroidissement dans lequel le liquide de refroidissement entre en contact avec la surface métallique du composant du système de refroidissement ou la mouille, et pour lequel la défaillance de ce composant peut être prouvée comme étant directement causée par l'incapacité du **Liquide de refroidissement HD Expert pour moteur** RECOCHEM à effectuer son travail.

8. Recochem inc. n'est pas responsable des défaillances ou des dommages résultant d'un abus, d'un entreposage incorrect, d'une modification, d'une négligence ou d'une mauvaise utilisation des **Liquides de refroidissement HD Expert pour moteur** RECOCHEM.

Recochem inc.
Votre partenaire branché sur les solutions
www.recochem.com

HD EXPERT TM/MC

PLUS D'INFOS
HDExpert.com

9. Recochem inc. n'est pas responsable des défaillances résultant d'une utilisation ou d'une application des **Liquides de refroidissement HD Expert pour moteur** RECOCHEM incompatibles avec les recommandations du fabricant du moteur (sauf celles spécifiées au paragraphe 6), ou les recommandations de Recochem inc.

10. Cette garantie ne couvre pas l'usure normale.

11. En aucun cas, Recochem inc. ne sera tenue responsable de pertes de profits ou de pertes indirectes.

12. Cette garantie est conditionnelle à ce que le client fournisse un avis écrit de toute réclamation en vertu de cette garantie, et que Recochem inc. soit convaincue que **le Liquide de refroidissement HD Expert pour moteur** RECOCHEM était défectueux.

13. La garantie de Recochem est limitée aux affirmations du produit répondant aux spécifications indiquées. C'est la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer l'adéquation du produit comme le recommande le Manuel du propriétaire et de suivre les directives du fabricant du moteur.

Recochem inc.
Votre partenaire branché sur les solutions
www.recochem.com

HD EXPERT ™/MC

PLUS D'INFOS
HDExpert.com

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION DE GARANTIE POUR LA GAMME HD EXPERT DE LIQUIDES DE REFROIDISSEMENT POUR MOTEUR SERVICE INTENSIF DE RECOCHEM

1. Si un problème de liquide de refroidissement survient sur le terrain, le représentant du client doit immédiatement contacter Recochem et lui communiquer les détails de la défaillance.

2. Les détails doivent comprendre :
   - La marque et le modèle du véhicule.
   - Le ou les types de liquides de refroidissement utilisés pour faire l'appoint du système de refroidissement.
   - Le kilométrage, le nombre d'heures depuis le dernier changement de liquide de refroidissement, et la date de ce dernier changement.
   - Est-ce que le système de refroidissement a tendance à surchauffer?
   - La description de la défaillance du système de refroidissement.

3. Le client doit conserver le composant défectueux et fournir un échantillon d'au moins 1 000 mL de liquide de refroidissement à Recochem inc. pour fins d'évaluation. REMARQUE : Le client doit essayer de conserver autant de liquide de refroidissement que possible au moment de la défaillance. Sans un échantillon du liquide de refroidissement au moment de la défaillance, il est très difficile, voire impossible, de comprendre la vraie cause de la défaillance d'un composant.

4. L'échantillon du liquide de refroidissement doit être étiqueté et envoyé à cette adresse :
   Recochem Inc.
   A/S Shirley Mazor
   604 22nd Avenue
   Nisku, AB Canada T9E 7X6

5. Recochem inc. va initier une évaluation de l'échantillon de liquide de refroidissement / du composant défectueux pour déterminer la cause première de la défaillance du système de refroidissement. Recochem inc. fournira un rapport décrivant la cause probable de la défaillance et les mesures préventives futures.

Le 20 avril 2020

Recochem inc.
Votre partenaire branché sur les solutions
www.recochem.com

HD EXPERT ™/MC

PLUS D'INFOS
HDExpert.com